



CLAP Sud-Ouest
Centre Ressources
Illettrisme

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine

N° 25

JANVIER 2009

Sommaire :

- Marché public DRTEFP Aquitaine .p. 1
- Bonnes pagesp. 1
- Alphabétisation durablep. 2
- Site apprentissage des langues.....p. 2
- Rapport à l'école des enfants de
quartiers populaires.....p. 2
- DILF en chiffresp. 3
- Intégration linguistique des
migrants.....p. 3
- Histoire et mémoire des
immigrations en Aquitaine.....p. 3
- Le CLAP de Lormont déménagement....p. 4
- JAPD 2007p. 4
- Eclairages sur les personnes en
situation d'illettrisme.....p. 4
- Outil EMILE.....p. 5
- Agenda Interventions.....p. 5
- Espaces Documentairesp. 6



Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »

Marché public de la DRTEFP Aquitaine

La DRTEFP Aquitaine a lancé un marché ayant pour objet de développer une offre de formation axée sur l'acquisition ou l'actualisation des « **compétences clés** » (telles que décrites dans la circulaire DGEFP du 3 janvier 2008) nécessaires devant permettre à tout individu porteur d'un projet professionnel, une intégration rapide et durable dans l'emploi et sur le plan social. A cette fin, la commande publique porte sur les prestations suivantes :

- information et accueil des personnes,
- positionnement et évaluations pédagogiques (sauf dans les zones alloties où existe un centre de positionnement),
- formation individualisée et personnalisée,
- la reconnaissance des acquis et la préparation à la validation,
- le suivi administratif.

Pour la réalisation de ce marché, la Région Aquitaine est divisée en 24 lots, chaque lot correspondant à un territoire délimité.

Les compétences clés en question sont celles de la recommandation du Parlement et du Conseil européen du 18 décembre 2006, au nombre de huit. Cinq sont reprises dans le marché de la DRTEFP Aquitaine :

- la communication en français
- la communication en langues étrangères
- la culture mathématiques et les compétences de base en sciences et

technologies

- la culture numérique
- apprendre à apprendre

Les personnes prioritairement concernées par ce marché sont les demandeurs d'emploi de plus de 16 ans sans diplôme ou de faible niveau de qualification (niveau 6 à 5).

Peuvent être accueillis les salariés dans une démarche personnelle, ne souhaitant pas que leur demande soit connue de leur employeur. Les candidatures spontanées ne pourront pas excéder 20% des effectifs. Les prescriptions seront faites par les réseaux d'orientation : ANPE (Pôle Emploi), Missions Locales, services sociaux, CAP emploi, les réseaux des collectivités territoriales, les maisons de l'emploi.

Pour le public issu de l'immigration :

Seules les personnes qui ont accédé au niveau A2 du Cadre Européen de Référence pour les langues, attesté par le livret « vivre le français » pourront accéder aux actions, dans la limite de 20% des effectifs.

Rappelons que ce marché remplace les actions des APP et les actions IRILL. Plus d'informations sur la page d'accueil de notre site.

Date limite de dépôt des dossiers

mercredi 14 janvier 2009 à 16h

Dossiers téléchargeables sur le site :

<http://www.aquitaine.travail.gouv.fr>

Bonnes pages

- « Les origines de l'écriture », Cahiers de Science et Vie n°107 (octobre-novembre 2008)
- « Réussir le DILF A1.1 », CIEP, Didier (2009)
- ANLCI infos n°11, dossier « Actions éducatives familiales », octobre-novembre-décembre 2008, téléchargeable sur www.anlci.fr



Pour une alphabétisation durable : prévenir et lutter contre l'illettrisme

Les 11, 12 et 13 février 2009, à Lyon une conférence « Pour une alphabétisation durable : prévenir et lutter contre l'illettrisme » est organisée par l'ANLCI à la demande de l'UNESCO avec de nombreux partenaires.



Dans le cadre de la préparation de la sixième conférence internationale de l'éducation des adultes, organisée par l'UNESCO et qui se tiendra au Brésil en mai 2009, la France (et plus particulièrement l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme et la Commission

française pour l'UNESCO) a été sollicitée par le Directeur Général de l'UNESCO pour organiser une réunion internationale préparatoire sur le thème de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme.

L'alphabétisation est dans tous les pays un objectif essentiel. Elle doit répondre aux besoins concrets des populations concernées dans leur vie professionnelle, leur vie de travail, leur vie de citoyen. Elle doit s'inscrire dans la durée, en effet les connaissances ne sont pas acquises une fois pour toutes, elles sont évolutives tout au long de la vie, elles peuvent s'effriter, s'amenuiser. Afin d'éviter l'illettrisme

ou l'analphabetisme de retour, elles doivent donc être maintenues, consolidées et enrichies. C'est tout l'objet de la lutte contre l'illettrisme.

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme organise cette rencontre avec :

- L'Institut de l'UNESCO pour les apprentissages tout au long de la vie (Hambourg)
 - Le Ministère des Affaires Etrangères
 - L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)
 - La Commission Française pour l'UNESCO
- Consultable sur www.anlci.fr

Un site pour l'apprentissage des langues

Un site intéressant, un petit plus pour l'apprentissage des langues. En arrivant sur le site, l'apprenant (avec votre aide ?) choisit sa langue maternelle. Il choisit ensuite sa langue d'apprentissage. Des imagiers sont proposés, classés en différentes rubriques : en promenant

la souris sur les dessins (certains ne sont pas parfaits mais soyons indulgents, ce site est gratuit et les gens qui l'animent le font gracieusement), on peut entendre le nom de l'objet représenté.

Il y a également des notions de grammaire qui sont proposées, à

manier avec beaucoup de précautions parce que hors contexte, et de plus la langue maternelle proposée (qui peut permettre éventuellement à l'apprenant des comparaisons, une meilleure compréhension) est l'anglais.

www.languageguide.org

Baromètre annuel du rapport à l'école des enfants de quartiers populaires

L'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) est une des nombreuses associations qui interviennent dans le cadre de l'accompagnement scolaire, pour des enfants en difficulté scolaire ou sociale. Très souvent, l'AFEV propose un accompagnement individuel. Pour mesurer l'impact de son action et mieux connaître les enfants avec qui elle travaille, l'AFEV rend public le « Baromètre annuel du rapport à l'école des enfants de quartiers populaires » année 2008 (réalisé par TRAJECTOIRES). Il a été construit après une enquête

menée auprès de 700 élèves suivis par l'AFEV (du cours préparatoire à la classe de 3ème), en donnant la parole à tous ces enfants.

- Le rythme de l'enfant : 42% des enfants interrogés ne prennent pas ou rarement de petit-déjeuner, 14% des écoliers et 25% des collégiens se couchent après 22h

- Aimer l'école : 57% aiment un peu, n'aiment pas trop ou pas du tout aller à l'école (cette part monte à 68% pour les collégiens) près d'un tiers dit s'ennuyer souvent ou tout le temps à l'école ou au collège.

- A la question : « En classe, est ce que tu comprends toujours ce que

l'on te demande de faire ? », seulement 15% répondent toujours. En cas d'incompréhension, 52% disent qu'ils demandent des explications à l'enseignant, 20% à leurs camarades, 19% se débrouillent seuls.

- Des difficultés en français : à la question : « Fais-tu des fautes quand tu écris une poésie / une rédaction ? », 33% des collégiens et 15% des écoliers répondent : plus de 10 fautes.

Document disponible sur :

AFEVNEWS n°1, octobre 2008 à partir du site internet :

www.afev.org

Le DILF en chiffres, bilan des sessions organisées en 2007

Ce document est disponible sur le site : www.ciep.fr (puis onglets à gauche : Diplômes et tests, et enfin choisissez DILF).

Le DILF (Diplôme Initial de Langue Française) a été créé par décret du 16.12.2006, les premières épreuves se sont déroulées en mars 2007. L'examen dure 1h15, il se compose de 4 épreuves : réception orale (notée sur 35), réception écrite (notée sur 15), production orale (notée sur 35), production écrite (notée sur 15). La note finale correspond à la somme des notes obtenues pour chaque épreuve : il faut obtenir 50/100 minimum et 35/70 aux épreuves orales.

En 2007, il y a eu 4903 candidats inscrits au DILF, dont 3682 dans le cadre du CAI (Contrat d'Accueil et d'Intégration) et 1221 hors cadre CAI. Parmi les 4903 candidats, 4250 ont passé les épreuves, et 3949 (soit 93% de ceux qui se sont présentés) ont obtenu au moins la

note minimale. Les 2/3 des candidats sont des femmes. Dans la moitié des cas, les candidats sont originaires de l'Algérie, du Maroc, de Turquie (en tout plus de 100 nationalités). L'âge est assez variable, mais la majorité ont entre 22 et 35 ans. Les résultats sont globalement les mêmes suivant que les candidats se présentaient dans le cadre du CAI, ou hors CAI.

Commentaire du rédacteur : « Il s'agit de la première année d'existence du DILF, le nombre de candidats va certainement augmenter en 2008, beaucoup de personnes ayant commencé leur formation en 2007 ont été (ou seront) présentées en 2008 à l'examen du DILF. »

Rappelons que le CAI est obligatoire depuis janvier 2007, concrètement, il est présenté aux migrants lors de rendez-vous avec l'ANAEM, et qu'au cours d'un entretien individuel, un auditeur

social de l'ANAEM présente les différents volets et les formations obligatoires.

A cette occasion, le niveau de connaissances orales et écrites du français est évalué ; si ce niveau est insuffisant, une formation linguistique (400h maxi) est prescrite. A l'issue de cette formation, les personnes se présentent à un examen permettant d'obtenir le DILF ; le diplôme atteste du niveau satisfaisant de maîtrise de la langue française.

En cas de non respect des engagements liés au contrat (par exemple la non participation aux formations obligatoires dont la formation linguistique si elle est prescrite), le préfet peut y mettre fin, refuser le premier renouvellement du titre de séjour ou la délivrance de la carte de résident.

Enquête sur l'intégration linguistique des migrants adultes dans les états membres du Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe regroupe 47 Etats. Une enquête à partir d'un questionnaire avait pour but de dégager les grandes tendances des politiques mises en œuvre dans le domaine de l'intégration linguistique des migrants adultes. 26 pays sur 44 ont répondu.



Dans 20 d'entre eux (plus la Flandre en Belgique) la maîtrise de la

langue fait l'objet d'une réglementation. Cela peut avoir trait à la résidence permanente ou de longue durée (12 pays), le permis de travail (Italie), l'acquisition de la citoyenneté (15 pays). Toutes ces législations sont récentes. 13 pays ont mis en place des cours de langue qui sont obligatoires pour 6 d'entre eux. On peut avoir plus d'informations à partir du site :

www.coe.int/defaultfr.asp

puis « éducation, culture et patrimoine, jeunesse et sport »,

choisir « politiques linguistiques ». Dans actualités, cliquez sur « séminaire international sur l'intégration des migrants adultes », enfin : « programme incluant les présentations », ouf !!!

Là, on peut accéder à des diaporamas et des textes, notamment ceux établis par Claire EXTRAMIANA et Piet VAN AVERMAET qui présentent les résultats de l'enquête.

Histoire et mémoires des immigrations en Aquitaine

Avec l'autorisation de l'ACSE Aquitaine, nous avons mis en ligne sur notre site la version complète du rapport d'études réalisé par « Samarcande » daté de Novembre

2007. Une mine d'informations disponible à partir du plan du site www.clap-so.org. Choisir la rubrique « L'immigration en Aquitaine ». Ce document y figure, à

côté de 2 numéros de l'INSEE Aquitaine. Bientôt disponible dans nos espaces documentaires.

Le CLAP de Lormont déménage

Les bureaux seront désormais Résidence Square Suzanne Lacorre, 10 rue du Colonel Fabien, RDC, apt 117, 33310 LORMONT. Le téléphone reste inchangé : 05 57 77 77 20.

Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) en 2007

Au cours de la JAPD, des tests de lecture sont proposés aux jeunes (qui sont âgés à peu près de 17 ans pour la grande majorité). En fonction des résultats, les jeunes sont classés en catégories : aucune difficulté notable, quelques

difficultés, fortes difficultés, graves difficultés. Traditionnellement, au mois de Mai ou Juin, on pouvait trouver à partir du site internet du Ministère de l'Education Nationale une « note d'information » qui présentait les résultats de l'année

précédente. Pas cette année. Nous n'avons pu obtenir que des résultats partiels correspondants aux graves difficultés, les seuls pris en compte pour la définition de l'illettrisme. Ces résultats de 2007 sont fournis avec ceux des 3 années antérieures.

Attention ! Les épreuves ont évolué, ce qui peut expliquer les variations.

Jeunes en graves difficultés de lecture (en %)							
	France	Aquitaine	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques
2007	4,9	5	4,7	5,4	4,6	6,1	3,7
2006	4,8	4,4	4,5	4,7	4,2	4,9	3,4
2005	4,3	4	3,7	4,2	4,2	4,6	3,3
2004	4,4	3,7	3,8	4	3,9	3,7	3

Quelques éclairages sur les personnes en situation d'illettrisme

Dans « Dossier de Profils » n° 86, Septembre 2007, l'INSEE Nord-Pas-de-Calais nous fait part de analyses effectuées suite à l'enquête INSEE-ANLCI menée dans leur région d'octobre 2004 à janvier 2005.

Après un rappel de la méthodologie de l'enquête, on y trouve 42 tableaux statistiques et leur commentaire. Même si les résultats de cette enquête sont différents de ceux rencontrés pour la même enquête en Aquitaine, plusieurs éléments de ce dossier méritent d'être mis en relief. Parce que souvent les résultats du Nord-Pas-de Calais sont comparés avec ceux de la France.

On constate ainsi qu'en France, la part des adultes en difficulté face à l'écrit est plus importante parmi ceux qui ont redoublé à l'école primaire. On voit également que

parmi les personnes qui travaillent, 10% ont des difficultés graves ou importantes, mais que la proportion est de 20% chez les demandeurs d'emploi. Pour les ouvriers, 24% connaissent des difficultés graves ou fortes, notamment dans le secteur de la construction.

La précarité de l'emploi peut venir se conjuguer à la catégorie sociale. La part des situations de graves difficultés est plus importante parmi les salariés à durée déterminée, les saisonniers, les intérimaires.

Les personnes en recherche d'emploi sont plus concernées par les difficultés, notamment quand la durée de chômage est égale ou dépasse un an. Cela a des conséquences sur la recherche d'emploi : la part des adultes en graves difficultés est 2 fois plus importante parmi les adultes qui ne répondent pas aux annonces. Enfin, 33% des

personnes qui perçoivent le RMI connaissent des difficultés graves ou importantes à l'écrit. 38% des adultes lisaient tous les jours ou régulièrement quand ils avaient entre 8 et 12 ans.

La presque totalité de ceux-ci n'a pas de difficultés à l'écrit au moment de l'enquête, par contre 42% de ceux qui ne lisaient jamais éprouvent des difficultés graves ou importantes.

Pour le détail du document, à partir de notre site www.clap-so.org, sur la page d'accueil, choisissez « données sur l'illettrisme » puis « INSEE, données Aquitaine, nationales, autres régions », enfin « Données Alsace... Nord-Pas-de-Calais » dossiers de Profils n° 86.



Ensemble Multimédia d'Individualisation en Lecture et Ecriture : EMILE

Conçu par le CUEEP, testé auprès de plusieurs centres de formation, EMILE favorise l'apprentissage autonome de la lecture et de l'écriture.

Il permet en effet la découverte, le « triturage » et la réflexion sur l'écrit. Il propose des rencontres avec l'écrit dans sa dimension sociale à partir de thèmes de la vie quotidienne (3 à ce jour), de façon interactive et ludique.

Un accès Internet permet d'accéder à la « plate forme de formation » et de bénéficier d'un large éventail d'exercices d'entraînement à la lecture/écriture.

Ce dispositif s'adresse aux **structures** ayant des apprenants qui relèvent de la formation de base (étape 2/3 du CUEEP). Après une évaluation de départ, le formateur propose à l'apprenant un itinéraire individualisé de formation. **L'apprenant** saisit son code d'accès et active une page d'accueil de présentation des différentes activités de découverte, de production, d'entraînement et de systématisation. De nombreuses aides visuelles et sonores lui permettent une rapide prise en main de l'outil. Il dispose d'un « cartable virtuel » dans lequel sont rangés ses outils de travail :

- un plan de travail proposé par le formateur en fonction des besoins et qui permet des moments d'auto-évaluation
- un espace de travail (exercices d'entraînement et de systématisation)
- un glossaire

Ce dispositif permet aux **formateurs** de construire, de structurer et de suivre le parcours de chaque apprenant en fonction de leur niveau de lecture, et de leurs connaissances générales. Il a le choix de s'appuyer sur les exercices en ligne et / ou de créer ses propres supports par le biais d'un générateur d'exercices.

Dans sa configuration actuelle, qui doit évoluer, EMILE propose 3 thèmes qui génèrent *beaucoup* d'heures de formation (chiffre non communiqué) :

- les technologies de l'information et de la communication
- l'école
- La citoyenneté

Les plus du produit :

L'environnement graphique et interactif d'EMILE permet à l'apprenant, tout en l'initiant aux TIC, de développer ses capacités à gérer son travail, à utiliser des supports pour travailler l'écrit, s'informer et produire.

Pour en savoir plus : <http://emile.univ-lille1.fr/demo/emile/>

Contact : Christelle Delannoy au 03.20.58.11.16

Agenda des interventions

Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse électronique, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FSE).

Logiciels et apprentissage des savoirs de base

1 journée à Montpon-Ménéstérol, Moullets et Villemartin

Les nouvelles orientations de l'Etat dans la formation des personnes en insertion professionnelle

1 demi-journée à Agen, Mont-de-Marsan, Périgueux, Pau, Bayonne, Bordeaux

Référentiel de formation linguistique de base (CUEEP)°

Module de 4 jours à Bordeaux

Présentation d'outils et de démarches pour travailler

l'oral et l'écrit en formation de base

Module de 4 jours à Biscarrosse, Moullets et Villemartin

Présentation du « Nouvel Entraînez-vous DILF A1.1 -

150 activités »

1 demi-journée à Pau, Bordeaux

1001 escales sur la mer des histoires

(Collectif Alpha)

1 demi-journée à Bayonne, Agen

Des réunions seront organisées prochainement destinées aux prescripteurs.

Profitez des demi-journées organisées dans les Espaces Documentaires de chaque département pour rencontrer les conseillères pédagogiques. **Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.**



CLAP Sud-Ouest

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90
Télécopie : 05 57 01 56 91
Messagerie : cri@clap-so.org



Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »

Vues sur Cours :

Directeurs de la publication :
Jeanne FONTAGNERES, Pascal PILET,
Responsable de la publication : Yves GUEGAN
ISSN : 1621-5699

Envoyé à 2750 exemplaires par courriel

Espaces documentaires

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariats, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base. On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution et demandé.

DORDOGNE

- **C.D.D.P**
(Contact : Mme Valérie BALIER)
4bis, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**
☎ 05 53 09 85 83 Fax 05 53 53 83 84

- **L'Atelier**
(Contact : Mme Cathy DELBASTY)
40, Rue Neuve d'Argenson 24100 **BERGERAC**
☎ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LANDES

- **C.D.D.P**
(Contact : Mme Amandine GIRARD)
614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**
☎ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE

- **CLAP / Centre Ressources Illettrisme**
(Contact : Mme Delphine LABATUT)
176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**
☎ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

GIRONDE (Hors CRI)

- **Pays Médoc** (Contact : Mme Sylvia MARCHAIS)
21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT** ☎ : 05 57 75 18 92 Fax 05 57 75 18 90
- **Mission Locale** (Contact : Mme Marie VALERE)
189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE** ☎ : 05 57 51 71 27 Fax : 05 57 51 71 27
- **Mission Locale** (Contact : M. Lucas PROUDHOM)
17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE** ☎ : 05 57 42 89 75 Fax : 05 57 42 92 44
- **C.I.O.** (Contact : Mme Françoise SANCHEZ)
12, allées de Garros 33210 **LANGON** ☎ : 05 56 63 63 25 Fax : 05 56 63 28 33

LOT- ET- GARONNE

- **Mission Locale**
(Contact : Mme Virginie LE CORRE STEINBACH)
110, boulevard de la Liberté 47000 **AGEN**
☎ 05 53 47 23 32 Fax 05 53 47 56 62

- **Mission Locale**
(Contact : Mme Marianne JULIEN)
13, rue Darfeuille 47300 **VILLENEUVE SUR LOT**
☎ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

- **Mission Locale**
(Contact : Mme Josiane VIAUD)
Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**
☎ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49

- **Mission Locale**
(Contact : Mme Muriel HIRIART)
74, rue d'Espagne 64100 **BAYONNE**
☎ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44